

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné comme suit :

1. Lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 16 septembre 2025, la conseillère Miranda Matthews a donné un avis de motion et a déposé le premier projet de règlement :

Règlement 2025-010 modifiant le Règlement de zonage no 2012-002 afin de créer la nouvelle zone Ic4 à partir d'une partie de la zone Rc2.

2. L'objectif du projet de règlement est de :
 - Créer une nouvelle zone industrielle (Ic4) pour la transformation de produits de la pêche
 - Localiser les activités de transformation dans un secteur déjà utilisé par l'industrie de la pêche
 - Soutenir la chaîne de valeur du secteur et réduire les besoins en transport
 - Favoriser la croissance économique locale
 - Fournir un cadre réglementaire plus clair pour les usages industriels spécialisés
 - Assurer le respect des normes environnementales, sanitaires et de sécurité publique
3. Certaines dispositions de ce projet de règlement sont sujettes à des demandes de participation à un processus référendaire de la part des personnes intéressées des zones concernées et des zones contiguës, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (LAU).
4. Le premier projet de règlement, le plan montrant les zones concernées ainsi que la documentation nécessaire à l'examen d'éventuelles demandes de participation à un processus référendaire sont disponibles pour consultation au bureau municipal situé au 1-006 chemin Jerry, Grosse-Île (Québec), du lundi au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00.
5. Toute demande de participation à un processus référendaire doit respecter les exigences de la LAU et être reçue au bureau municipal au plus tard le 10 décembre à 16 h 00 (15 jours suivant la publication).

Après cette date limite, le Conseil publiera un avis indiquant si des demandes valides ont été reçues.

Donné à Grosse-Île, ce

17^e jour de novembre 2025



Karina Cyr

Adjointe greffière-trésorière

ATTESTATION DE PUBLICATION

Je, soussignée, Karina Cyr, adjointe greffière-trésorière de la Municipalité de Grosse-Île, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié cet avis public, ce 17^e jour de novembre 2025 sur le site Internet de la Municipalité (www.mungi.ca) et en affichant une copie aux endroits suivants : Jay's Grocery et le Centre communautaire de la Grosse-Île.

EN TÉMOIGNAGE, je délivre le présent certificat ce 17^e jour de novembre 2025



Karina Cyr

Adjointe greffière-trésorière